

Bonsoir,

Nous sommes aujourd'hui le 18 juin 2009. Je veux me rappeler de ce jour, comme d'un moment précieux de notre histoire collective, où les noms de nos deux professions, travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux, se sont retrouvés réunis pour la première fois dans la dénomination de l'Ordre, donnant ainsi un sens encore plus profond à notre signature corporative : L'Humain. Avant tout. Bravo.

Cela dit, vous me permettrez sans doute cette petite incartade hors de mon propos pour offrir toutes mes félicitations à notre président, Claude Leblond, pour le rôle majeur qu'il a joué pendant de longs mois dans le dossier de la modernisation des pratiques professionnelles en santé mentale et en relations humaines, permettant ainsi l'adoption d'un projet de loi officialisant cette démarche. La semaine dernière, rivés devant nos écrans d'ordinateurs, nous étions nombreux à regarder avec fierté la prestation de notre président devant la Commission des institutions de l'Assemblée nationale. Bravo, Claude, et merci.

Comme j'ai pris l'habitude de le faire, je tiens d'entrée de jeu à rendre hommage à tous nos membres travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux, qui oeuvrent bénévolement au sein des nombreux comités de l'Ordre, statutaires ou non, et dans nos groupes de travail. C'est en grande partie grâce à leur dévouement et à leurs compétences, que nous pouvons nous acquitter de notre mandat de protection du public. Je veux aussi souligner le magnifique travail réalisé au quotidien par l'équipe de la permanence de l'Ordre. Les dossiers se multiplient, les tâches se complexifient, mais l'enthousiasme et le sens du devoir sont toujours là, présents, tous les jours.

Et puisque j'ai le cœur à distribuer des bons mots, autant enchaîner avec cette préoccupation de j'ai depuis que j'assume ce poste, c'est-à-dire la reconnaissance. Reconnaître, c'est rendre hommage. Rendre hommage, c'est dire merci. Et c'est fondamental à mon avis pour toute organisation qui repose sur le travail et l'expertise de ses membres. C'est précisément ce que nous avons faits ce soir, en intronisant M. Gilles Rondeau, travailleur social, au rang de membre émérite, et Mme Monique Bégin, en tant que membre honoraire. Nous avons également fait de même avec Mme Sharon Bond, travailleuse sociale et thérapeute conjugale et familiale, en recommandant sa nomination pour le Prix Mérite du CIQ 2009.

Dans un autre ordre d'idées, la formation, le développement et la mise à jour des connaissances, l'éveil à pratiques novatrices et à des approches nouvelles, sont des réalités incontournables pour tout professionnel digne de ce nom. Les travailleurs sociaux et les thérapeutes conjugaux et familiaux en sont conscients. C'est pourquoi, ils sont si nombreux à s'inscrire aux formations offertes par l'Ordre, dans le cadre de sa programmation régulière ainsi que lors de la JAFIC, laquelle, à compter de cette année, se conjugue au pluriel! La bonne nouvelle est que cette demande grandissante, témoigne de la volonté de nos membres de parfaire leurs compétences, afin de mieux servir le public. Il ne faut jamais perdre de vue que la formation continue, représente un puissant vecteur de transmission des valeurs propres à nos professions respectives.

Dans le même esprit, nous avons tenu, ce printemps, un Colloque à l'image de la jeunesse et de la relève, et dont la thématique, « Oser, Agir », permettait d'explorer plusieurs pistes toutes neuves, et de revoir sous un angle nouveau des façons de faire déjà connues. La dignité au moment de la fin de la vie, l'intervention psychosociale téléphonique, l'intervention auprès des hommes en détresse, le risque de maltraitance chez les mères présentant des troubles mentaux, et bien d'autres sujets ont été abordés par des conférenciers extraordinaires qui ont fait de cet événement un moment mémorable.

Ce colloque se déroulait, pour la première fois, dans le cadre de notre Semaine des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux, en mars, semaine qui se déroulait sous le thème « Oser le travail social ». Supportée par une campagne publicitaire radiophonique, et par la distribution d'outils promotionnels, le choix d'une « activité vedette » (les mandats en cas d'inaptitude et les régimes de protection), a généré cette année une couverture médiatique inégalée pour cet événement. Je tiens ici à souligner le travail, extraordinaire effectué par les équipes de coordination régionale, qui se sont appropriés cette semaine thématique pour en faire un succès grandissant, d'années en années.

Je sais de source sûre que les réflexions sont déjà en cours, afin que la prochaine édition de la Semaine soit encore meilleure, particulièrement dans le contexte du 50^e anniversaire de l'Ordre que nous célébrerons en 2010... mais je ne vous en dit pas plus pour le moment...

Nous avons d'ailleurs profité de l'effervescence de la Semaine, pour lancer le Guide pour la pratique professionnelle des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux en milieux communautaires. Je crois que nos collègues travailleurs sociaux qui oeuvrent dans ce milieu difficile mais combien stimulant, sont très fiers de leur Guide de pratique qui, dans ses teintes jaune soleil et son arbre de vie, traduit toute la chaleur et le dévouement qui les animent.

L'année 2008 – 2009 aura aussi permis d'assister à la naissance d'un nouveau partenariat entre l'Ordre et la Chambre des notaires, portant sur la formation et la reconnaissance de nos compétences respectives, dans les dossiers de régimes de protection et d'homologation de mandats en cas d'inaptitude. Étant donné la portée légale de telles mesures et de leur impact potentiel sur la liberté des personnes concernées, l'OPTSQ et la Chambre des notaires sont d'avis que leurs membres doivent être parfaitement outillés, pour défendre les meilleurs intérêts de la personne. Cette collaboration se constate déjà sur le terrain, alors que le prochain numéro du Bulletin de l'Ordre – que vous recevrez dans les prochaines semaines – publie un dossier spécial concernant cette problématique, et qui contient des textes en provenance de la Chambre des notaires, de même que du Curateur public.

Nous aurons assisté à plusieurs premières pendant cette période. Je sais que le temps me presse, mais vous me permettrez d'en évoquer quelques-unes. En novembre dernier, se tenait la première journée annuelle des thérapeutes conjugaux et familiaux au sein de l'Ordre. Porté par un thème évoquant à la fois la richesse du passé et les promesses de l'avenir, ce rendez-vous a permis à une centaine de thérapeutes conjugaux et familiaux de

faire le point sur leur profession, sur ses enjeux et ses défis. Et ils sont nombreux, ces défis!

Dans une toute nouvelle formule, inspirante et dynamisante, les membres en pratique autonome ont tenu leur journée de travail, pour réfléchir sur les enjeux propres à leur contexte de pratique. Parmi bien d'autres sujets, ils ont identifié le réseautage comme étant une priorité pouvant permettre de briser l'isolement, qui est souvent le lot de tout travailleur autonome. Je sais que l'on travaille déjà à la prochaine édition, dans une formule toujours aussi interactive et stimulante.

Je m'en voudrais de passer sous silence la mise sur pied du Comité jeunesse de l'Ordre, qui a pour mandat de soutenir les jeunes professionnels et de leur faciliter l'intégration au marché du travail. Le Comité a fait sa première sortie officielle dans le cadre du colloque des étudiants en travail social, à l'Université Laval, en février dernier. Il s'agit d'une équipe extraordinaire et je tiens à les saluer.

Bien d'autres éléments mériteraient d'être cités dans ce rapport d'activités. Je conclurai cependant en constatant, avec une grande fierté, qu'à tous les points de vue, l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec joue un rôle important et prend sa place, de plus en plus, et de mieux en mieux.

Cette visibilité, cette notoriété, nous la devons d'abord et avant tout à vous, travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux. C'est par vous que s'actualise, au quotidien, notre devise : L'Humain. Avant tout.

Merci.